

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1178

présenté par
M. Moreau

ARTICLE 5 TER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« associations ou des »

les mots :

« organisations de producteurs ou des associations d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.